



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



**MINISTERE DE L'ELEVAGE**

-----

# Lettre de Politique de L'Elevage

- Avril 2015 -

## SIGLES ET ACRONYMES

<b>ACPA</b>	Agent Communautaire en Production Animale
<b>ACSA</b>	Aget Communautaire en Santé Animale
<b>AD2M</b>	Projet Appui au Développement de Menabe et de Melaky
<b>AEP</b>	Agriculture, Elevage et Pêche
<b>AROPA</b>	Projet d'Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles et aux Services Agricoles
<b>CAADP</b>	Compréhensive Africa Agriculture Development Programme
<b>COI</b>	Commission de l'Océan Indien
<b>COMESA</b>	Marché Commun des Pays de l'Afrique de l'Est et Australe
<b>DESMV</b>	Département de l'Enseignement des Sciences et de la Médecine en Santé Vétérinaire
<b>EASTA</b>	Ecole d'Application Scientifique et Technique en Agriculture
<b>EESSA</b>	Etablissement d'Enseignement Supérieur des Sciences Agronomiques
<b>FIB</b>	Fiche d'Identification des Bovins
<b>FORMAPROD</b>	Programme de Formation professionnelle et d'Amélioration de la Production agricole
<b>GDS</b>	Groupement de Défense Sanitaire
<b>IEC</b>	Information Education Communication
<b>IMF</b>	Institution de Micro finance
<b>LPAEP</b>	Lettre de Politique Agriculture Elevage et Pêche
<b>PDDAA</b>	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PNIAEP</b>	Plan National d'Investissement Agriculture Elevage et Pêche
<b>PNIE</b>	Plan National d'Investissement en Elevage
<b>PPC</b>	Peste Porcine Classique
<b>PROSPERER</b>	Programme de Soutien avec Pôles de Micro Entreprises Rurales et aux Economies Régionales
<b>PSAEP</b>	Programme Sectoriel Agriculture Elevage et Pêche
<b>RPI</b>	Ressources Propres Internes
<b>SADC</b>	Communauté de Développement de l'Afrique Australe

## SOMMAIRE

	Page
Sigles et Acronymes	2
SOMMAIRE	3
1. INTRODUCTION	4
2. DIAGNOSTIC DU SOUS SECTEUR	6
2.1. De l'importance de l'élevage	6
2.2. Financement du sous-secteur	6
2.3. Potentialités et atouts	7
2.4. Les contraintes et problèmes majeurs	11
2.5. Les enjeux et défis	12
3. VISION, OBJECTIFS ET STRATEGIES	13
3.1. VISION	13
3.2 OBJECTIFS	14
3.2.1. OBJECTIF GLOBAL	14
3.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	15
3.3. STRATEGIES	16
3.3.1. APPROCHE FILIERE ET REGIONALE	16
3.3.2. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	17
4. MISE EN ŒUVRE DE LA LPE	21
4.1. L'outil de mise en œuvre	21
4.2. Le dispositif institutionnel	21
4.3. Les rôles des acteurs	21
4.4. Le suivi-évaluation	22

## 1. INTRODUCTION

Le Plan National de Développement (PND) 2015-2019 est actuellement le document cadre de référence pour le développement de Madagascar, dont le secteur AEP fait partie.

Pour sa contribution à la mise en œuvre du PND, principalement à l'axe 3 «Croissance inclusive et ancrage territorial du développement», un document de politique sectorielle a été élaboré pour le secteur AEP : la Lettre de politique sectorielle Agriculture, Elevage et Pêche (LPAEP).

Cette LPAEP s'adresse à des enjeux communs aux trois secteurs, à la fixation de la contribution de l'AEP dans le développement du pays, à l'adoption de principes communs et à la coordination du secteur AEP, avec la vision « Madagascar en 2025, s'appuie sur une production Agricole compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités industrielles modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation ».

Sur la base de la LPAEP, chaque sous-secteur devrait préciser les enjeux et défis, les objectifs et les orientations spécifiques sous-sectoriels, objet de la présente lettre de politique de l'élevage (LPE).

La LPE servira de cadre de référence pour l'orientation des interventions dans le domaine de l'élevage, elle permettra aux différents partenaires du secteur de s'accorder sur la vision, les objectifs sectoriels, les priorités et les stratégies de développement de l'élevage.

La Lettre de Politique de l'Élevage sera assortie d'un Programme d'actions et d'un Plan d'investissement qui préciseront les programmes et actions prioritaires qui seront mis en œuvre au niveau du sous-secteur dans les cinq prochaines années à venir.

La formulation de la LPE a été bâtie autour d'un processus participatif. Elle a été le résultat des consultations régionales et nationales avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'élevage : autorités et institutions nationales, éleveurs et leurs

organisations, professionnels du secteur et leurs organisations, structures privées, ONGs et partenaires techniques et financiers.

La situation et les priorités du secteur ont été analysées au cours de ces ateliers de consultation. Une telle démarche concertée a permis de bâtir une vision partagée du secteur, ainsi qu'un large consensus des acteurs sur la politique et les actions prioritaires à mettre en œuvre.

La LPE se décline en quatre chapitres : le diagnostic du sous-secteur décrivant l'importance du secteur dans l'économie, ses potentialités et atouts ainsi que ses contraintes, les enjeux et défis justifiant la nécessité d'interventions, le cadrage stratégique émanant de la volonté politique pour le sous-secteur Elevage, et la mise en œuvre en tant qu'outil de préparation de l'opérationnalisation.

## **2- DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR**

### **2.1. De l'importance de l'élevage**

Deuxième activité de la majeure partie du monde rural malgache après l'agriculture, l'élevage occupe une place importante dans la vie culturelle, sociale et économique de Madagascar et joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Près de 70% des ménages malagasy et trois quart des ménages en milieu rural s'intéressent à la pratique de l'élevage et l'on estime qu'il contribue à hauteur de 60% de la formation des revenus des ménages ruraux.

Avec la pêche, l'élevage contribue à hauteur de 12,9% du PIB (en 2009) et son taux de croissance varie autour de 1,4% (Source : Revue des dépenses publiques dans le secteur agricole de Madagascar : 2007 – 2011).

L'élevage contribue directement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la consommation de produits animaux (viande, lait, œufs), même si les valeurs observées sont très faibles par rapport aux moyennes internationales : la consommation d'œufs est de 12/hab/an sur la période 2005-2007. Pour la viande, les poissons et la volaille, la consommation moyenne est de 9,3Kg/hab/an en 2010 et pour le lait et les produits laitiers, elle est de 17kg/hab/an (Source : La performance du secteur agricole de Madagascar).

L'élevage concourt également à la sécurité alimentaire en soutenant l'agriculture par la traction animale, le transport et la fertilisation des champs. Il permet notamment d'augmenter et d'améliorer la productivité et la rentabilité des cultures par l'utilisation accrue du travail et du fumier fournis par les animaux.

### **2.2. Financement du sous-secteur**

#### **a) Projets existants**

Pour l'année 2015, la contribution de l'Etat au financement de la mise en œuvre de la Politique de l'Elevage s'élève à environ 7 milliards Ariary (Budget de

fonctionnement et Ressources propres internes), montant réparti entre les projets suivants :

- 1- Administration et coordination
- 2- Développement filières animales : caprins, ovins et porcins
- 3- Développement des Politiques de l'Élevage et de ses Filières
- 4- Sécurisation de la santé animale et santé publique vétérinaire
- 5- Développement de la filière zébu et amélioration génétique
- 6- Professionnalisation des acteurs des filières animales
- 7- Développement des femmes rurales par l'amélioration des techniques d'élevage des volailles
- 8- Développement de l'Apiculture-lutte contre la maladie varroa
- 9- Réhabilitation/Construction des infrastructures (abattoirs, tueries.....)

D'autres activités de l'élevage sont exécutées dans le cadre des projets sur financement extérieur rattachés au Ministère de l'Agriculture (AROPA, AD2M, PROSPERER, FORMAPROD).

#### **b) Le Fonds de l'Élevage (FEL)**

Le fonds de l'élevage est un établissement public à caractère administratif, géré par un Conseil d'administration constitué de représentants des acteurs du sous-secteur. Le FEL a pour mission d'appuyer financièrement la mise en œuvre de la politique de développement de l'élevage à travers tous les acteurs tant publics que privés et les collectivités décentralisées, de faire un suivi des activités mises en œuvre par des projets ou organismes externes répondant aux objectifs du Ministère et de procéder à leur évaluation.

### **2.3. Potentialités et atouts**

Les potentialités et atouts au niveau du secteur résident dans les éléments suivants :

- ***L'importance du cheptel national et sa diversification***

Avec un cheptel numériquement important et varié, diversement réparti sur le territoire national, le sous-secteur de l'élevage à Madagascar présente un important potentiel de développement.

Le tableau ci-dessous présente l'estimation du cheptel national, basée sur les résultats du : recensement de l'agriculture 2004-2005 auxquels on a appliqué les taux de croissance annuelle pour chaque espèce animale.

Espèce	Recensement de l'Agriculture 2004 - 2005		Estimation 2014
	Effectif 2005	Taux de croissance annuelle	
Bovins	9 500 139	0,8 %	10 206 451
Ovins	693 229	2,5 %	865 748
Caprins	1 218 848	2,5 %	1 522 174
Porcins	1 247 043	2,7 %	1 584 949
Volailles	29 150 447	2 %	34 837 483

L'élevage de bovins, constitué à 85% de zébus malagasy, occupe une place prépondérante dans le secteur de la production animale et se concentre dans les parties nord-ouest, la côte ouest et l'extrême sud de l'île. Les régions d'Atsimo-Andrefana, d'Androy, d'Anosy et de Menabe regroupent plus de 35% du cheptel bovin, suivi de près des régions de Boeny, de Sofia, de Melaky et de Betsiboka (28%). La moyenne nationale est de huit têtes de bovins par exploitation pratiquant ce type d'élevage.

La race laitière (7,36%) se trouve surtout dans la région de Vakinankaratra, suite à l'importation de la race Holstein, et commence à se développer un peu partout. La production des zébus femelles varie entre 1 à 5 litres de lait par jour. La prépondérance des femelles, de l'ordre de 53% explique la régularité de la croissance du cheptel bovin à Madagascar.



L'élevage de petits ruminants, ovin et caprin, a une forte concentration dans les zones sud, ouest et nord-ouest. Plus de 85% des ovins et caprins recensés se trouvent dans la province de Toliara. Un potentiel important du fait de la variété des conditions de milieu naturel existe pour ce type d'élevage. Le moyen le plus rapide de développer la filière est de favoriser l'installation d'industriels spécialisés, faisant produire des agneaux et cabris sous contrat. Pour viser les marchés export, une meilleure organisation en matière de suivi sanitaire et de services de contrôle reste un préalable absolu.

Un potentiel existe pour la régénération de l'élevage de la chèvre angora dans le sud, de façon à fournir une matière première de choix pour des produits de luxe (tricots, tapis).

La pratique de l'élevage de porcins concerne l'ensemble du territoire national. Les provinces d'Antananarivo et de Fianarantsoa regroupent 67% de l'effectif total du cheptel. La filière porcine est confrontée à la Peste porcine africaine (PPA) qui demeure la problématique centrale de cette filière qui doit, pour se maintenir et plus encore pour se développer, mettre en œuvre des actions collectives de nature sanitaire (prophylaxie sanitaire en l'absence de vaccins) et de repeuplement ne passant pas par la circulation d'animaux (type insémination artificielle). La filière subit également les épizooties de Peste porcine classique (PPC) et la Maladie de Teschen est endémique.

L'élevage de volailles est pratiqué sur tout le territoire national et se compose essentiellement de poulets (83%), de canards (13%), d'oies (2%) et de dindes (2%). La filière avicole moderne, connaît un développement très important depuis une dizaine d'années en réponse à un secteur privé très dynamique et à une forte demande du marché. La filière avicole traditionnelle est, quant à elle, exposée aux préjudices liés aux épizooties récurrentes de maladie de Newcastle et de Marek, de choléra et de variole. La filière palmipède se heurte, tout au long de l'année, à la difficulté d'approvisionnement en intrants de qualité.

L'apiculture est surtout pratiquée dans les régions d'Analamanga, Amoron'i Mania et Haute Matsiatra du fait de la richesse des plantes mellifères dans ces zones. La production de miel est estimée à 3.060.000 kg en 2011, et celle de la cire à 63.587 kg. Durant la dernière décennie, on assiste à une reprise progressive de l'exportation

du miel qui a quintuplé entre 2003 et 2007. Il en est de même pour la cire malgache, l'exportation ayant atteint presque le  $\frac{3}{4}$  de la production en 2011. Le potentiel de la filière est observé avec l'existence d'opportunités tant au niveau local, que régional et international où la demande est réelle, certes assortie à des conditionnalités plus élevées liées à la qualité du produits et aux normes sanitaires.

Madagascar dispose d'une longue tradition séricicole basée à la fois sur l'exploitation des vers à soie sauvages (*Borocera Madagascariensis*) ou "Landibe", et sur l'élevage des vers à soie mûrier (*Bombyx mori*) ou "Landikely".

Au cours de la dernière décennie, on a constaté un regain de dynamisme du travail de la soie en raison des actions menées par les différents acteurs de la filière et d'une forte augmentation de la demande. Cependant, les techniques liées à l'élevage et au tissage ne sont pas encore maîtrisées.

En 2008, la production nationale était estimée à 80 tonnes de cocons frais issus de l'élevage de vers à soie mûrier, donnant 7 tonnes de fils de soie grège ; et près de 40 tonnes de cocons issus de l'exploitation des Landibe.

Cette filière reste prometteuse et le marché est encore loin d'être saturé. Les perspectives d'évolution dépendent des investissements pour développer une exploitation normalisée et de qualité de toute la filière de production.

- ***L'abondance des ressources naturelles pour la production***

Pour le cheptel, on dispose aussi d'un milieu naturel offrant un climat favorable et des immenses superficies de pâturages naturels, en dégradation certes, mais susceptibles d'amélioration ou propices aux cultures fourragères et pouvant faciliter le développement rapide de l'élevage bovin et des petits ruminants.

- ***Une situation zoo-sanitaire favorable***

L'élevage est favorisé par un état zoo-sanitaire indemne de grandes maladies contagieuses (pestes bovines, fièvre aphteuse, grippe aviaire...).

- ***La demande en produits animaux est encore supérieure à l'offre***

La consommation locale de produits animaux est encore très faible et il y a donc de bonnes perspectives pour l'accroissement des productions animales, non seulement

pour la satisfaction de la demande intérieure, mais également en vue de la conquête de marchés extérieurs pour des produits ciblés.

- ***Existence de structures d'enseignement supérieur impliquées dans la recherche vétérinaire et zootechnique assurant la formation de cadres de différents niveaux :***

Il s'agit pour les cadres de haut niveau, de l'Etablissement d'Enseignement Supérieur des Sciences Agronomiques (EESSA) et du Département de l'Enseignement des Sciences et de la Médecine en Santé Vétérinaire (DESMV) ; et pour les cadres para professionnels, des Ecoles d'Application des Sciences et Techniques Agricoles (EASTA) et de l'Ecole Professionnel Supérieur Agricole.

#### **2.4. Les contraintes et problèmes majeurs**

Le développement de l'élevage est confronté à de nombreuses contraintes parmi lesquelles :

- La prévalence de l'élevage extensif traditionnel, un système à faible productivité et peu soucieux de l'environnement (feux de pâturages) ;
- L'alimentation du bétail dont les problèmes découlent de la dégradation des pâturages naturels, de la diminution d'année en année de la surface pâturable par grignotage de l'agriculture et des exploitations minières, de l'effet néfaste des feux de brousse, et de la faible utilisation des sous-produits agricoles et agro-industriels et des cultures fourragères ;
- L'insuffisance et l'inaccessibilité des points d'abreuvement ;
- La précarité de l'état sanitaire dans son ensemble : persistance des maladies endémiques, forte mortalité des veaux (25% soit 150.000 têtes/an), faible couverture sanitaire due à l'insuffisance des vétérinaires et absence de la surveillance active des maladies ;

- Les faibles performances zootechniques des animaux liées à l'absence de gestion et de suivi génétique ne permettant pas la maîtrise de la consanguinité ;
- La limitation des capacités techniques, financières et en matériels des éleveurs;
- La faible structuration et professionnalisation des acteurs à tous les maillons des filières d'élevage ;
- La persistance des vols de bovidés démotivant les éleveurs ;
- La faiblesse des investissements public et privé dans le sous-secteur se traduisant par l'insuffisance des infrastructures de base (pistes de production dans la zone sylvo-pastorale, ouvrage hydraulique, unités de transformation, de conservation et de commercialisation) ;
- L'absence des informations statistiques et de la situation de référence du sous-secteur entraînant des difficultés au niveau du suivi, ce qui n'est pas de nature à favoriser un pilotage adéquat.

## **2.5 – Les enjeux et défis**

Au regard du diagnostic du secteur, il apparaît que les différentes filières d'élevage ne sont pas valorisées de façon optimale et qu'il convient donc de mettre à profit les atouts et de trouver des solutions aux problèmes posés, en vue d'améliorer la situation.

Un des grands enjeux du secteur de l'élevage est d'améliorer les productions animales en vue d'augmenter les revenus des éleveurs, mais aussi d'améliorer la consommation per capita de produits animaux (viande, lait, œufs) en vue de favoriser la sécurité alimentaire et de participer à la lutte contre la malnutrition et de contribuer à la croissance économique.

Ces enjeux posent le défi de l'amélioration de la productivité des systèmes de production animale, si on veut augmenter l'offre locale de produits animaux et à des coûts plus accessibles pour les consommateurs.

Un autre enjeu de taille sera de soutenir la réouverture des marchés d'exportation pour des filières et marchés ciblés.

La compétitivité des produits locaux dans un contexte d'intégration sous-régionale (autour de la COI, de la SADC et COMESA), mais aussi des échanges au niveau mondial, seront donc des dimensions importantes à prendre en compte, avec leurs implications en termes d'amélioration de l'environnement des filières animales.

Aussi, dans la perspective d'une reconquête du marché intérieur, mais aussi de conquête de parts de marché à l'extérieur, outre l'amélioration de la productivité des filières animales, la mise sur le marché de produits de qualité sera également un défi important.

Sur un autre plan, l'amélioration de la santé animale à travers la prévention, la détection précoce et le contrôle des maladies animales, y compris les zoonoses, est devenue un enjeu mondial engageant tous les pays, y compris Madagascar.

Les Services vétérinaires, qui sont au cœur de ce système, jouent un rôle essentiel en tant que garants de la santé animale et de la santé publique.

L'accomplissement correct de leur mission suppose qu'ils fonctionnent sur la base de normes internationales définies par la communauté internationale, à travers l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE).

La bonne gouvernance des services vétérinaires s'avère alors être un défi important à relever.

### **3 - VISION, OBJECTIFS ET STRATEGIES**

#### **3.1. VISION**

La vision définie pour le secteur s'énonce comme suit:

*« Un élevage plus productif et compétitif, contribuant significativement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique du pays ».*

Il s'agit d'une vision à long terme qui ambitionne de transformer la situation actuelle du secteur, d'améliorer globalement ses performances en termes de production, d'accès aux marchés, de génération de revenus et de lutte contre la pauvreté, tout en préservant l'environnement naturel au niveau du pays.

### **3.2. OBJECTIFS**

La définition des objectifs assignés au secteur de l'élevage est partie de la Lettre de Politique Sectorielle Agriculture, Elevage et Pêche (LPAEP).

En effet, la LPAEP a défini les grands objectifs du secteur AEP dont l'élevage fait partie. Ces objectifs sont les suivants :

- 1 Etendre les espaces/zones de production et assurer la durabilité de l'exploitation des ressources
- 2 Améliorer la productivité, promouvoir des systèmes de production durables et compétitifs, et développer la recherche Agricole appliquée
- 3 Contribuer à la sécurisation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et à la réduction des risques pour les vulnérables
- 4 Développer l'accès aux marchés nationaux, et promouvoir le repositionnement de l'exportation Malgache
- 5 Améliorer la gouvernance du secteur AEP et renforcer la capacitation des acteurs

Sur ces bases, les objectifs en matière de politique d'élevage ont été définis comme suit.

#### **3.2.1. OBJECTIF GLOBAL**

L'objectif global est de renforcer la contribution de l'élevage, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la réduction de la pauvreté et à la croissance de l'économie nationale.

A travers cet objectif, on compte faire jouer au sous-secteur un rôle plus important dans l'économie nationale avec la participation active de tous les acteurs.

### **3.2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Cet objectif global se décline en cinq objectifs spécifiques, qui sont :

#### **a) Garantir la protection sanitaire des animaux et la santé publique vétérinaire.**

Il s'agit de préserver le pays de catastrophes sanitaires pouvant mettre en péril le cheptel national, mais aussi pouvant affecter la santé publique à travers la transmission de zoonoses à l'homme.

##### Indicateurs :

- *Diminution de 40% du taux de morbidité et de 20% de mortalité des animaux d'élevage, en particulier les veaux ;*
- *Absence d'introduction des maladies exotiques.*

#### **b) Accroître la productivité et la production des filières animales ;**

Cet objectif répond aux besoins d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et des revenus à partir d'une meilleure contribution de l'élevage.

##### Indicateurs :

- . *Production animale de 1.900.00 tonnes à partir de 2019 (base line en 2012 de 853 000 tonnes) ;*
- . *Consommation en protéine animale de 17 grammes/hab/jour à partir de 2019 (base line en 2012 : 10,36 grammes/hab/jour).*

#### **c) Conserver et étendre les zones agro-pastorales**

Cet objectif vise à consolider les bases productives dans le contexte d'un élevage basé sur une meilleure gestion des ressources naturelles et des infrastructures pastorales, et sur une sécurisation foncière.

Indicateur :

. Octroi de 500.000 hectares de terrain en zone d'investissement en élevage sécurisé avec le secteur privé.

**d) Assurer l'accès des produits d'élevage aux marchés locaux et soutenir la réouverture des marchés d'exportation pour des filières et marchés ciblés ;**

Il s'agit de développer des stratégies d'amélioration de la compétitivité des produits locaux, en travaillant notamment sur la qualité, en vue d'induire plus de valeur ajoutée.

Indicateurs :

. Augmentation des valeurs d'exportation jusqu'à 50% à partir de 2019 ;

. 100% du cheptel bovin en transaction répertorié par une FIB.

**e) Assurer une bonne gouvernance du secteur**

L'objectif est de restaurer et/ou renforcer les capacités institutionnelles, humaines, financières et matérielles en vue d'assurer une meilleure gouvernance du secteur.

Indicateurs :

. Ratio de déconcentration de 15% central / 85% régional ;

. Installation de 150 cabinets vétérinaires supplémentaires en 5 ans et 300 en 10 ans ;

### **3.3. STRATEGIES**



### 3.3.1. APPROCHE FILIERE ET REGIONALE

Le développement de l'élevage doit passer par l'approche filière et la spécialisation régionale. L'approche filière implique d'adopter des stratégies spécifiques de développement des filières qui feront l'objet d'études et de production de documents correspondants.

Les consultations des acteurs au niveau des régions ont permis d'identifier les filières potentielles qui sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Aviculture (viande, œuf, foie gras)	Analamanga, Vakinankaratra, Alaotra Mangoro, Anosy, Androy, Matsiatra Ambony, Amoron'Imania
Bovin	Androy, Atsimo Andrefana, Anosy, Melaky, Boeny, Sofia, Ihorombe, Sava
Petit ruminant	Menabe, Atsimo Andrefana, Diana, Alaotra Mangoro, Sofia, Boeny, Androy, Anosy
Apiculture	Vatovavy, Atsimo atsinana, Atsinanana, Analanjirofo, Amoron'Imania, Sofia
Lait	Vakinankaratra, Analamanga, Itasy, Matsiatra ambony, Amoron'Imania, Analanjirofo
Porcin	National sauf Diana, Sava
Sériciculture	Amoron'Imania, Vakinankatra, Itasy, Analamanga, Matsiatra Ambony

Six filières sont identifiées comme prioritaires : filière bovine, filière lait, filière ovine-caprine, filière porcine, filière avicole et filière apicole.

Les autres filières, y compris les filières de diversification (escargot, lapin, autruche, chevaux, crocodile, ...), ne seront pas pour autant négligées car elles représentent des intérêts pour les producteurs et les zones d'implantation.

### 3.3.2. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Les orientations stratégiques définies au niveau du secteur gravitent autour de six grands axes :

**(i) Amélioration de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale ;**

En matière de santé animale l'objectif est (i) d'empêcher l'introduction de toute maladie exotique et (ii) de promouvoir la lutte contre les maladies à forte incidence économique auprès des éleveurs. En matière de santé publique vétérinaire, il s'agit (i) d'organiser une inspection ante et post-mortem systématique permettant d'éliminer les zoonoses majeures, ainsi qu'un processus d'agrément sanitaire pour les infrastructures d'abattage ; (ii) de développer la sécurité sanitaire des aliments dans les secteurs de la transformation, de la distribution et de la restauration ; et (iii) d'assurer un contrôle professionnel de la distribution des médicaments vétérinaires.

Les actions envisagées sont :

- Le développement d'un système national de surveillance épidémiologique (passive et active) ;
- La mise en place d'un dispositif de détection précoce et de réponse rapide en cas de suspicion de maladies ;
- Le renforcement de la prévention et de la lutte contre les maladies ayant un impact à la santé publique ou à fortes incidence économique ;
- Le renforcement de capacité de diagnostic des laboratoires.

**(ii) Développement de l'élevage familial**

L'objectif est de favoriser le développement d'activités génératrices de revenus au niveau des ménages ruraux.

Les actions envisagées sont :

- La concentration des efforts autour des filières à cycle court par la mise à disposition de package d'élevage ;
- L'accroissement de la productivité des exploitations familiales à travers des actions d'amélioration de l'alimentation, la génétique et la santé animale ;
- La diversification des activités d'élevage et connexes.

### **iii) Développement des filières porteuses de croissance**

L'objectif est de faire évoluer les systèmes de production actuels vers des systèmes plus intensifs.

Les actions envisagées sont :

- L'intensification de la production laitière à travers l'amélioration de l'alimentation animale par la facilitation d'accès à des terrains pour les cultures fourragères, l'amélioration de l'accès aux dispositifs d'amélioration génétique (insémination artificielle, centre de saillies), de la conduite d'élevage et de l'organisation des circuits de collecte de lait ;
- Le développement de la filière bovine à viande par l'amélioration de la sécurité des élevages, de l'alimentation (pâturage et eau) et des pratiques d'élevage, en particulier l'embouche bovine ;
- Le développement des filières petits ruminants par l'amélioration des pratiques d'élevage, de l'alimentation et l'accès au dispositif d'amélioration génétique ;
- Le développement de la filière porcine à travers l'extension des zones de production porcine intensive au niveau communal/régional et par l'amélioration des pratiques techniques d'élevage, de l'accès au dispositif de protection sanitaire des élevages, de l'alimentation, et du dispositif génétique ;
- Le développement de l'aviculture moderne par l'utilisation d'intrants de bonne qualité ;
- Le développement de l'apiculture à travers l'amélioration des plantes mellifères, la modernisation des matériels et équipements de production et la mise en place de mielleries aux normes.

**IV) Gestion durable des ressources naturelles** L'objectif est de renforcer les systèmes de production pastoraux et agropastoraux à travers la sécurisation des activités pastorales.

Les actions envisagées sont :

- L'inscription aux SNAT et SRAT des Zones d'Investissement d'Elevage (ZIE) ;
- La sécurisation du foncier pastoral par la délimitation des zones de pâturages et des terrains de parcours des bétails en relation avec les autorités locales et les organisations d'éleveurs et d'agriculteurs, et par l'adoption de textes correspondants ;

- L'aménagement et valorisation des espaces à vocation pastorale à travers la promotion du système de ranching ;
- Le développement de plans de gestion des pâturages naturels par l'élaboration de cartographie des points d'eau et des pâturages;
- L'élaboration et mise en œuvre d'un programme d'hydraulique pastorale en vue d'assurer un abreuvement adéquat des animaux ;
- La conservation des ressources génétiques locales et endémiques.

## **V) Développement des marchés des produits de l'élevage**

L'objectif est de renforcer la compétitivité et d'améliorer la commercialisation des produits animaux tant sur les marchés domestiques que sur les marchés extérieurs.

Les actions envisagées sont :

- L'amélioration de la qualité, de la traçabilité et de la disponibilité des animaux et des produits d'élevage ;
- Le développement des infrastructures et équipements d'accès aux marchés : marchés à bétail, abattoirs, chaînes de froid, transports ;
- La mise en place de systèmes d'information sur les produits et marchés ;
- La mise en place d'une fiscalité appropriée pour les produits d'élevage locaux ;
- Le développement de système de contractualisation entre le secteur privé et les éleveurs.

## **VI) Promotion de la bonne gouvernance et renforcement de capacités des acteurs**

L'objectif est d'une part, d'adopter des réformes institutionnelles devant permettre d'améliorer l'organisation et le fonctionnement des services de l'élevage et d'autre part, de renforcer les capacités des éleveurs et des professionnels de l'élevage.

Les actions envisagées sont :

- La mise en conformité des services vétérinaires avec les normes internationales dont la mise en place d'un maillage territorial de vétérinaires privés suffisants à la fois pour qu'ils soient accessibles et puissent répondre aux services demandés par tous les éleveurs ;

- La réforme du Ministère en charge de l'Élevage sur les plans organisationnel, humains, matériels et financiers;
- Le renforcement des organismes de relais et d'encadrement technique : ACSA, ACPA ;
- L'amélioration du Fonds de l'Élevage, l'amélioration de l'accès au crédit rural et la pérennisation du système de financement du secteur (parafiscalité) ;
- La création des centres de formation en élevage ;
- Le développement des Organisations et Interprofessions du sous secteur ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du sous secteur;
- 
- Le développement de la recherche appliquée sur les paramètres zootechniques et sanitaires ;
- L'élaboration, la mise à jour et l'application des textes législatifs et réglementaires régissant l'élevage ;
- Le développement du système d'informations fiables et accessibles à tous les acteurs en intégrant la statistique et la base de données sur le sous secteur Elevage ainsi que leurs diffusions.

## **4. MISE EN ŒUVRE DE LA LPE**

### **4.1. L'outil de mise en œuvre**

La Lettre de politique de l'élevage aura un outil d'opérationnalisation que sont le Programme sectoriel élevage et le Plan national d'investissement de l'élevage (PSE/PNIE). Ces documents comporteront les stratégies, les priorités et les programmes d'actions assortis de coûts qui seront formulés en tenant compte des préoccupations du moyen terme.

Les activités seront regroupées en programmes et composantes régulièrement actualisés pour tenir compte de la pertinence du moment et du caractère évolutif de l'environnement économique, social et politique.

### **4.2. Le dispositif institutionnel**

La mise en œuvre et le suivi de la LPE seront coordonnés par le Ministère en charge de l'élevage qui sera supervisé par la Plateforme Nationale de la Politique de l'Elevage, un dispositif institutionnel créé par le Décret N° 2013-326 du 08.05.2013. Cette plateforme a pour rôle d'assurer une participation effective de toutes les parties prenantes aux processus d'élaboration des politiques de l'Elevage, et de mener le plaidoyer auprès des autorités sur la nécessité d'une meilleure prise en compte de l'élevage dans les politiques et les budgets nationaux du Gouvernement.

#### **4.3. Les rôles des acteurs**

La mise en œuvre de la Lettre de politique de l'élevage implique les acteurs suivants :

- L'Etat et ses démembrements constitués par le Ministère en charge de l'élevage et ses services déconcentrés et les autres ministères avec leurs structures travaillant en synergie et en complémentarité avec le sous-secteur élevage ;
- Les collectivités locales et les communautés de base,
- Les éleveurs et leurs organisations,
- Les organisations professionnelles et les opérateurs privés
- et les partenaires techniques et financiers.

Ces différents acteurs devront travailler, chacun dans son rôle spécifique, dans un esprit de partenariat et de complémentarité pour une mise en œuvre efficiente de la politique.

#### **4.4. Le suivi-évaluation**

La mise en œuvre réussie de la Lettre de Politique de l'élevage requiert un suivi régulier et des évaluations périodiques afin de procéder aux ajustements nécessaires.

Le suivi de la mise en œuvre de cette Politique est assuré par la Plateforme Nationale Politique de l'élevage. Le Ministère en charge de l'élevage assure le secrétariat.

Le processus de définition et de mise à jour des indicateurs de suivi sera poursuivi dans le cadre de l'élaboration du PSE/PNIE.